

Question orale

Qu'en sera-t-il possible de bénéficier de la RPC vaudoise ?

En 2011, le Conseil d'Etat indiquait qu'il souhaitait consacrer 100 mio de francs pour les énergies renouvelables dont une partie serait consacrée à une RPC vaudoise. Cette « RPC - pont cantonal » doit permettre aux personnes de commencer rapidement les travaux de pose de panneaux photovoltaïques, d'être raccordées au réseau et d'être rétribuées pour l'électricité produite.

Qu'en sera-t-il possible de d'obtenir le formulaire à remplir et de bénéficier de la RPC vaudoise ?

Lausanne, le 6 mars 2012

Ferrari Yves